

Le renforcement de la ligne à très haute tension de 400 000 volts entre Lille et Arras fait débat

mercredi 23.11.2011, 05:03 - La Voix du Nord

| ÉLECTRICITÉ |

Une nouvelle ligne à très haute tension est envisagée entre Lille et Arras en remplacement de l'ancienne. La ligne à doubles circuits, fournira 400 000 volts à la région Nord - Pas-de-Calais et celle de Charleville-Mézières, mais aussi à la Belgique. Les milliers de personnes demeurant dans les vingt-neuf communes impactées sont concernées par ce projet.

S'il y a consensus autour de cet aménagement, les travaux estimés à 80 millions d'euros débuteront dès 2016 pour s'achever vers 2017. Une réunion publique, la troisième du genre, s'est tenue jeudi dernier à Arras afin d'informer et de débattre sur ce projet.

« Trois fois plus d'électricité »

Le Réseau de Transport d'Électricité (RTE), entreprise qui est chargée de gérer le réseau de transport d'électricité en France, a indiqué dans son bilan prévisionnel plusieurs raisons à la nécessité de moderniser le réseau de transport d'électricité. Tout d'abord, RTE argumente que la croissance de la consommation d'énergie électrique se confirme pour les années à venir. « Si le projet ne voyait pas le jour cela risquerait de dégrader l'alimentation du Nord - Pas-de-Calais » explique Gaëtan Desquilbet, directeur de projet du RTE. Par ailleurs, l'installation actuelle entre Lille et Arras ne comprend qu'un circuit, ce qui rend le réseau de distribution vulnérable aux avaries comme les coups de foudre.

L'énergie doit donc être correctement desservie, car « elle ne se stocke pas », argumente Gaëtan Desquilbet. Ainsi, la ligne Arras-Lille aurait besoin d'une capacité de transport de 4 600 Mégawatts alors qu'elle ne bénéficie actuellement que d'une capacité de 1 500 Mégawatts.

RTE a prévu d'éviter au maximum certains effets néfastes sur l'environnement et compte bien réduire ses impacts en choisissant le « meilleur » tracé.

En cas de dommages inévitables la RTE se chargera de les compenser.

Des inquiétudes visibles

Lors de la réunion qui s'est tenue à Arras, certains participants ont fait part de leurs inquiétudes.

Après la présentation du projet, le public a pu s'exprimer devant RTE.

Le projet laissant le choix entre deux tracés possibles l'un vers l'est l'autre vers l'ouest suscita une bataille d'argumentations de la part des représentants des différentes communes concernées. On évoqua de part et d'autre, tantôt, l'importance des zones d'habitation, la présence du Louvre ou encore l'impact environnemental et touristique.

Un participant au débat mit en avant le rapport de l'OMS qui aurait suspecté les lignes à très haute tension d'être à l'origine de problèmes de santé (maux de tête, troubles du sommeil, irritabilité, etc).

Gaëtan Desquilbet, le directeur de projet du RTE répondit que, « les lignes à très haute tension respectent la réglementation et ne provoquent en aucun cas des maladies. » Le participant surenchérit : « Un jugement condamne RTE à verser à un agriculteur une somme de 400 000 E car les lignes à très haute tension auraient provoqué la mort de ses animaux et suscité des troubles psychiques chez l'agriculteur... » « Le cas est malheureux, mais la justice a blanchi RTE..., lui rétorqua Gaëtan Desquilbet. La Cour d'appel a infirmé le jugement car les lignes à très haute tension n'ont pas provoqué la mort de ses bêtes. Les lignes à haute tension ne doivent pas être assimilées aux rayonnements ionisants nocifs comme la radioactivité, qui eux provoquent ce type de maladie. » À l'issue des débats, y aura-t-il un consensus autour du projet ? En d'autres termes le « courant passera-t-il » entre RTE et les habitants des communes impactées ? Réponse à l'issue des huit réunions. La prochaine pour l'arrondissement d'Arras est prévue le 5 janvier 2012 à 18 h 30 à la salle des fêtes de Gavrelle. • J. M. (CLP)